

B/L



VILLE DE
BOURBON-LANCY

- 71140 -

Bourbon-Lancy, le 23 mars 2021

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire le :

**Mardi 30 mars 2021 à 19 heures
Salle Saint Léger – espace culturel
Rue du Parc – Bourbon-Lancy
Sans public – retransmission en direct**

selon l'ordre du jour ci-dessous.

1. Avenant à la convention d'expérimentation d'une médiation préalable obligatoire entre la commune de Bourbon-Lancy et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
2. Adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
3. Indemnités horaires pour travaux supplémentaires
4. Vote du budget primitif 2021 – budget principal
5. Vote du budget primitif 2021 – budget annexe assainissement
6. Vote du budget primitif 2021 – budget annexe eau
7. Vote du budget primitif 2021 – budget annexe avec TVA loyers
8. Vote du budget primitif 2021 – budget annexe avec TVA chaufferie bois
9. Subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe avec tva loyers
10. Vote des taux d'imposition 2021
11. Cotisations et adhésions – exercice 2021
12. Subventions exercice 2021 – associations locales
13. Subventions exercice 2021 – association extérieures
14. Subvention Office de Tourisme et du Thermalisme – exercice 2021
15. Subvention exercice 2021 - FCPE
16. Subventions exercice 2021 – AAPPMA et Comité des fêtes de Saint-Denis
17. Subvention exercice 2021 - APNC
18. Adhésion et convention d'engagement à Vacances ouvertes
19. Classement de l'Office de Tourisme et du Thermalisme de Bourbon-Lancy
20. Signature de la charte d'engagement du dispositif de Convention Territoriale Globale
21. Convention d'objectifs et de financement prestation de service du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF 71 – signature de l'avenant
22. Renouvellement des rythmes scolaires
23. Convention tripartite de partenariat entre le PETR du Pays Charolais Brionnais, l'agence du patrimoine et la ville de Bourbon-Lancy
24. Convention d'objectifs 2021 entre la ville de Bourbon-Lancy et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
25. Convention de partenariat entre la ville de Bourbon-Lancy et la Chambre d'Agriculture

Questions diverses

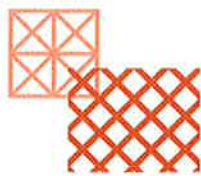
Le public ne sera pas autorisé. Les débats seront retransmis en direct sur la page Facebook de la ville de Bourbon-Lancy.

MAIRIE DE
BOURBON-LANCY

PLACE DE LA MAIRIE
71140 BOURBON-LANCY

☎ : 03 85 89 23 23
☎ : 03 85 89 30 20
✉ : mairie@bourbon-lancy.fr

www.bourbon-lancy.fr



Edith Gueugneau